



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec votre chèque de caution à :

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Tél : 01.43.22.08.34 – E-mail : orl-dpc@snorl.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro RPPS : _____

Date de naissance : _____ Statut : Libéral/Salarié/Mixte : _____

Tél : _____ Portable : _____

E-mail : (obligatoire) _____

ACTION DPC : SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

HOTEL CAP HORNU (Baie de Somme) – 80230 SAINT VALERY S/SOMME

Je m'inscris à la formation de DPC indemnisée 450.00 € : Présentiel de 8h

<input type="checkbox"/>	9 h < 18 h	Diagnostic et prise en charge d'une dysphonie de l'adulte N° 44371700019 (session 1)
	<p>Experts : Dr. S. Tronche Dr. G. Chevaillier</p> <p>Animateur : Dr. M. Hanau</p>	<p>La voix est un support de communication majeur dans notre société. Le larynx en est l'organe essentiel. Son dysfonctionnement relève de mécanismes souvent plurifactoriels. Leur connaissance ainsi que la mise à jour des connaissances font partie de l'objectif de ce programme.</p> <p>Les dysphonies représentent une part importante de l'activité quotidienne de soins des ORL. La bonne prise en charge dépend de la qualité du diagnostic.</p>

Pré-inscription

1) Si vous n'avez pas de compte DPC : créer votre compte sur le site www.mondpc.fr (*)

2) Nous retourner dûment rempli et signé ce bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque de caution de 230€ pour l'année 2017. (Nous conserverons ce chèque durant l'année 2017 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous).

Modalités de prise en charge - Indemnisation

⇒ TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. (Se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité).

⇒ ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

⇒ INDEMNISATION ANDPC : 450.00 €

⇒ DEJEUNER : pris en charge par ORL-DPC

L'inscription directe sur votre espace personnel « mondpc.fr » n'est pas encore réalisable. Toutefois, vous pouvez dès maintenant, vous préinscrire auprès d'ORL-DPC, en nous retournant le bulletin d'inscription dûment rempli et signé.

ORL-DPC procédera directement à votre inscription sur le site de l'ANDPC (Dès que l'inscription définitive sera effectuée, vous recevrez un mail que vous devrez valider).

Pour toutes questions :



01 43 22 08 34

orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet (obligatoire)

(*) Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.